Section I :

240

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° DNCMP/...../F/2025-2026 POUR FOURNITURE ET INSTALLATION D'UNE LICENCE ANNUELLE DE LOGICIEL ANTIVIRUS RESEAU KASPERSKY ET CERTIFICAT DE SECURITE

Date de publication : 1./10 /2025

Date d'ouverture des offres : 21./10 /2025

1. Objet

L'Université du Burundi – Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir, à présenter leurs offres sous pli fermé Fourniture et installation d'une licence annuelle de logiciel antivirus réseau Kaspersky et certificat de sécurité

Financement du marché

Le marché sera financé par le gouvernement du Burundi sur le Budget Général de l'Etat, l'exercice 2025-2026.

2. Allotissement

Le présent marché est constitué d'un seul lot indivisible :

Fourniture et installation d'une licence annuelle de logiciel antivirus réseau Kaspersky et certificat de sécurité

Contexte et objectifs du projet

L'Université du Burundi s'est investie dans l'informatisation de son système d'information dans tous ses secteurs pour pallier aux différents problèmes liés au temps, aux ressources, au stockage et même à la restitution des données. Avant tout, elle voudrait augmenter sa présence sur l'internet/intranet par l'amélioration de son service d'enseignement à distance

5. Spécification du marché

La passation du Marché sera conduite par un Avis d'Appel d'Offres National (A.A.O.N) tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

Les soumissionnaires sont priés d'entrer en contact avec l'institution pour de plus amples détails sur la fourniture et installation du matériel d'enseignement à distance.

6. Condition de participation.

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement (consortium) de soumissionnaires] et possédant les conditions juridiques, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.

Ne peut participer à l'Appel d'Offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 161 du Code des Marchés publics.

7. Consultation et acquisition du Dossier D'appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès de la Direction Financière et du Patrimoine de l'Université, tous les jours ouvrables de 8h à 15h30 et à l'adresse suivante :

Université du Burundi

Direction Financière et du Patrimoine

B.P. 1550 Bujumbura. Tél. :22 22 92 11

Il peut être obtenu à la même adresse contre un bordereau de versement de 50.000 FBU (CINQUANTE MILLE FRANCS BURUNDAIS) dont la moitié est versée au compte 1293120101-86 ouvert à la BANCOBU et l'autre est versée sur le compté CC 10003 ouvert à la BRB au nom de l'OBR.

Les soumissionnaires qui n'auront pas acheté le Dossier d'Appel d'Offres ne seront pas acceptés.

Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le Dossier d'Appel d'Offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

Toute question concernant le présent Appel d'Offres doit être adressée par écrit à l'adresse suivante : Université du Burundi

Direction Financière et du Patrimoine

B.P. 1550 Tél. :22 22 92 11 en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 21 jours avant la date limite de remise des offres figurant au point 9.

8. Garantie bancaire de soumission et Présentation de l'offre

Une garantie de soumission suivant le modèle en annexe II doit être fournie en même temps que l'offre.

Elle est fixée à :

- 1 000 000 Fbu (un million)

Son absence est causée de rejet pur et simple de l'offre.

Les offres sous plis fermés rédigées en langue française et en six exemplaires dont un original et cinq copies marquées comme tel sera remises par les soins du soumissionnaire au plus tard le 29/10/2025 à 9 heures à l'adresse suivante : Université du Burundi B.P. 1550 Bujumbura Tél. :22 22 92 11.

9. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de 90jours à compter de la date limite de remise des offres.

10.Date limite de dépôt des offres

Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 29/10/2025 à 9 heures

Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération.

11.Séance d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants et d'un représentant de la DNCMP dans la salle des réunions du Rectorat le 21/12/2023 à 09h30. Le Procès-verbal d'ouverture sera contresigné par tous les soumissionnaires présents et une copie de ce procès-verbal est transmis à la DNCMP. Conformément à l'article 22 alinéa 9 du Code des Marchés Publics, un cadre requis par l'autorité contractante auprès de la DNCMP peut assister à la séance d'ouverture des offres. Il dresse un rapport de déroulement de la séance et donne et donne une copie à l'autorité contractante. Il ne signe pas sur le P.V d'ouverture.

12.Critères de qualification

12.1. Offre Technique :

- La caution bancaire de soumission ;
- La preuve d'achat du Dossier d'Appel d'offres portant le numéro du marché.
- L'attestation de non redevabilité aux impôts et taxes délivrée par l'Office Burundais des Recettes (O.B.R) en cours de validité ;
- Le certificat d'immatriculation fiscale (N.I.F) ;
- Le registre de commerce ;
- L'attestation de non redevabilité délivrée par l'I.N.S.S. en cours de validité
- L'attestation de non faillite délivrée par le tribunal de commerce ;
- L'adresse fixe et connue du soumissionnaire doit figurer sur tout document établi par le soumissionnaire lors de la constitution de son offre ;
- Les statuts de la société (personne morale).
- L'habilitation du signataire à engager le soumissionnaire ;
- Les spécifications techniques ;
- L'acte d'engagement.

12.2. Offre Financière :

L'offre financière est constituée des documents en rapport avec le prix et des éléments pouvant en faciliter l'évaluation notamment :

- La soumission ;
- Délais d'exécution de 30 jours
- Le détail quantitatif et estimatif dument complété ;
- Le Bordereau des prix unitaires.

N.B : L'absence ou la non-conformité de l'un de ces documents ci-haut cités entraîne le rejet de l'offre lors de l'analyse.

Fait à Bujumbura, le .../.../2025

LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

A L'UNIVERSITE DU BURUNDI

Le Recteur : **Prof BARARUNYERETSE Prudence**

UNIVERSITE DU BURUNDI
Cabinet du Recteur
B.P. 1550